

Texte en anglais trouvé sur le site anar britannique Libcom.org (<http://libcom.org/>), dans sa rubrique « History », sous le titre « 1919: Winnipeg general strike ».

La traduction a été réalisée en juin 2012 par le Collectif Anarchiste de Traduction et de Scannerisation (CATS) de Caen (et d'ailleurs). Le texte a été féminisé.

D'autres traductions sont en téléchargement libre sur notre site : <http://ablogm.com/cats/>

1919: La grève générale de Winnipeg

Une courte histoire de la grève générale de Winnipeg au Canada en 1919.

Au cours du printemps 1919, Winnipeg avait connu le bourdonnement de la ferveur du syndicalisme militant au sein de la classe ouvrière. La ville avait été témoin d'une grève générale l'année précédente, qui s'était terminée par des gains partiels pour les travailleurs/euses. Le chômage était élevé, les salaires bas et les conditions de travail mauvaises. Les soldats revenant d'Europe après la première Guerre Mondiale se trouvaient face au fait que, tandis qu'ils risquaient leurs vies dans les tranchées, les compagnies au pays avaient tiré de grands profits des contrats de guerre.

Ces conditions, couplées avec les souvenirs encore frais des événements de Russie en 1917, les succès de l'idée d'Un Grand Syndicat (« One Big Union ») dont le syndicat des Industrial Workers of the World (Travailleurs Industriels du Monde) était le champion aux États-Unis (spécialement la grève générale de Seattle qui s'était produite en 1919), qui avaient agi comme un exemple pour de nombreux/ses travailleurs/euses, créèrent une confrontation entre le Travail et le Capital qui déboucha sur une grève générale.

En mars 1919, les leaders ouvriers répondirent aux appels des travailleurs/euses avec un meeting à Calgary, pour discuter la formation d'Un Grand Syndicat pour gagner des améliorations de salaires et de conditions de travail, de même que la reconnaissance du syndicat, que de nombreux/ses travailleurs/euses n'avaient pas. Du fait des lois du travail virtuellement inexistantes au Canada à cette époque, la reconnaissance syndicale pouvait seulement être officiellement obtenue si unE employeur/euse décidait volontairement de cette même reconnaissance, ou bien à travers l'action gréviste des travailleurs/euses.

Le catalyseur immédiat de la grève fut un conflit entre les syndicats du bâtiment et des métallurgistes, qui s'étaient groupés ensemble sous le nom de « Building and Metals Trades Councils », et respectivement leurs employeurs sous celui de « Winnipeg Builder's Exchange ». Les représentants des travailleurs du « Building Trades Council » demandèrent des salaires plus élevés et des améliorations de conditions de travail. Toutefois, leurs employeurs refusèrent de reconnaître le syndicat et d'entrer dans des négociations, aussi une grève fut-elle lancée le 1^{er} mai.

Avec des employeurs refusant toujours d'entrer dans des négociations avec le syndicat le jour suivant, les travailleurs des 3 principales usines métallurgiques de Winnipeg rejoignirent les ouvriers du bâtiment dans la grève. Le 6 mai, les « Building and Metal Trades Councils » demandèrent au plus grand « Winnipeg Trades and Labour Council » (WTLC) de l'aide pour la grève et les membres de celui-ci furent appelés à voter pour décider s'ils/elles allaient se mettre en grève en soutien aux travailleurs du bâtiment et de la métallurgie.

Les résultats du scrutin furent annoncés le 13 mai, avec les membres du WTLC votant très largement pour une grève générale. Les résultats surprirent même les leader du WTLC, qui attendaient un solide soutien à la grève de la part des syndicats traditionnellement forts des cheminots, des travailleurs des fonderies et des ouvriers d'usines mais trouvèrent aussi un très fort soutien de la part d'autres secteurs, comme les pompiers, les cuisiniers et serveurs/euses, les tailleurs et même de la part du syndicat de la police.

La grève générale fut appelée pour le 15 et une Comité centrale de Grève, comprenant des membres élus

des syndicats affiliés au WTLC, fut créé pour superviser l'action et pour s'assurer que les services essentiels continueraient à fonctionner. Entre 30 et 35 000 travailleurs/euses étaient en grève le 15, les syndiquéEs étant rejointEs par des milliers de non-syndiquéEs.

Un comité anti-grève, connu sous le nom de Comité Citoyen des 1000, fut presque immédiatement créé, qui était essentiellement un groupe composé des plus prospères industriels de Winnipeg, d'avocats, de banquiers et de politiciens. Plutôt sans surprise, le Comité Citoyen, avec tous les journaux locaux (dont la plupart des employéEs étaient en grève) lancèrent une campagne contre la grève dans une tentative de discréditer les actions des travailleurs/euses, accusant la grève d'être « bolchevique », de la « pourriture étrangère », le fait de « Bohunks » (terme péjoratif américain désignant des immigrants des pays d'Europe orientale et centrale, mot apparemment dérivé de la contraction des mots BOHEmian et HUNgarian – Note du CATS). Les journaux publièrent des dessins montrant des juifs aux nez crochus lançant des bombes et le *New York Times* publia à sa une « Le bolchevisme envahit le Canada ». Il n'y avait évidemment aucune preuve suggérant que les travailleurs/euses européenNEs avaient été impliqués dans la direction de la grève de Winnipeg. Le Comité Citoyen renvoya également la plupart des forces de police de la ville et installa sa propre milice étant donné que le Comité ne pouvait compter sur la police étant donné que la majorité des agents étaient en grève.

Comme la nouvelle de la grève se répandait, les travailleurs/euses dans d'autres villes et cités du Canada se déclarèrent eux/elles-mêmes solidaire avec la grève de Winnipeg et de nombreuses grèves furent annoncées à Brandon, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Prince Albert, Regina, Vancouver, New Westminster, Victoria et dans plus de 20 autres villes.

Craignant le nombre croissant de grèves et d'agitations dans le pays, le gouvernement fédéral décida d'intervenir et envoya le 22 mai le ministre du Travail, Gideon Decker Robertson, et le ministre de l'Intérieur Arthur Meighen, rencontrer le Comité Citoyen et les officiels du gouvernement local. Une invitation à rencontrer le Comité de Grève fut déclinée. Sur le conseil des ministres, le gouvernement ordonna rapidement à tous/tes les employéEs de retourner travailler sous peine d'être licenciéEs, il amenda la Loi sur l'Immigration afin que les travailleurs/euses néEs anglaisEs puissent être déportéEs et il élargit la définition de la sédition dans le Code Pénal.

Le 30 mai, les membres de la police furent incités à signer un contrat qui les empêchait de se syndiquer, ils refusèrent mais déclarèrent qu'ils continueraient à maintenir la loi et l'ordre. Quelques jours après, toutes les forces de police furent licenciées. Le 1^{er} juin vit le retour au pays de 100 000 soldats en provenance d'Europe qui marchèrent vers le bureau du maire pour se déclarer solidaires des grévistes. L'élargissement de la loi sur la sédition amena l'arrestation de 10 leaders de la grève le 17 juin, ainsi que de nombreuses arrestations suites aux changements des lois sur l'immigration. Des émeutes se produisirent dans les villes où des grèves avaient lieu et plus de la moitié des personnes arrêtées furent libérées.

Pour protester contre l'arrestation des leaders de la grève, des milliers de travailleurs/euses convergèrent le 21 juin vers Market Square dans le centre de Winnipeg, où la loi sur les émeutes leur fut lue par le maire (la lecture de la loi sur les émeutes à la foule est un préalable légal, fréquent dans les pays anglo-saxons, à l'utilisation de la force publique pour charger les attroupements hostiles – Note du CATS), qui appela ensuite la Police Montée du Nord Ouest pour disperser les grévistes. Tandis que la police montée chargeait, la foule se dispersa dans les allées et les rues proches où elle rencontra la « police spéciale » qui avait été assermentée par la municipalité durant la grève. Armée de battes de base-ball et d'autres armes fournies par des commerçants locaux, la police spéciale se battit avec les grévistes. Au cours du chaos qui s'en suivit 30 grévistes furent blesséEs et deux furent tués, ce jour devenant connu comme le « Samedi Sanglant ».

Avec des troupes occupant les rues, la force combinée du gouvernement local et des employeurs força la grève à se terminer le 25 juin, six des leaders arrêtés furent relâchés peu après. Les autres arrêtés furent jugés pour « conspiration en vue de renverser le gouvernement » et firent face à des peines de prison allant de six mois à deux ans.

Le militantisme ouvrier continua à agir comme une force puissante au Canada au début des années 1920, spécialement dans les mines de charbon de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse où une série de confrontations se produisit au milieu des années 1920. Le mouvement ouvrier succomba finalement aux dommages des campagnes anti-syndicales, les employeurs/euses et le gouvernement utilisant la « peur des rouges » pour discréditer les syndicats, et de nombreux/euses employeurs/euses mirent en place des Comité d'Atelier, à partir desquels ils/elles purent surveiller soigneusement les activités de leurs employéEs.

Durant six semaines au cours de l'été 1919, la classe ouvrière de Winnipeg quitta le travail de ses employeurs/euses et participa à la plus grande action de grève de l'histoire du mouvement ouvrier canadien, avec des soutiens sous formes de grèves et de protestations dans l'ensemble du Canada, impliquant des centaines de milliers de travailleurs/euses. Bien que vaincuEs et démoraliséEs, les grévistes de Winnipeg, qui au lieu de solliciter auprès de leurs employeurs/euses ce qui leur revenait de plein droit se mirent en grève et le revendiquèrent, posèrent les fondations des améliorations de conditions de travail, des salaires et de la reconnaissance syndicale qui se produisirent au Canada au cours des 30 années qui suivirent.